

La certification « **Interpréter sur scène une œuvre chantée dans les musiques actuelles** » a pour objectif de doter les artistes intervenant sur scène (Comédiens, danseurs, chanteurs...) de compétences spécifiques leur permettant d'apporter à leur prestation chantée, un travail d'interprétation scénique correspondant au sens donné à l'œuvre, aux émotions, aux messages à transmettre et au public.

Prérequis : la certification s'adresse aux artistes-interprètes (chanteurs, musiciens, comédiens, danseurs, circassiens...) pouvant justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 années et d'un niveau de chant correct (justesse et mise en place rythmique)

Modalités de vérification du prérequis à l'entrée en formation : Le dossier de candidature, l'entretien de positionnement et une mise en situation de chant permettent de vérifier les prérequis du candidat.

Candidat en situation de handicap : tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur le conseil du référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Interpréter sur scène une œuvre chantée dans les musiques actuelles		
<p>C1. Préparer sa performance scénique de l'œuvre chantée, en s'appuyant sur une compréhension, du sens donné au texte ou à la musique, des émotions à transmettre, du langage corporel à adopter et en utilisant les techniques de préparation physique et mentale (étirement, concentration, disponibilité mentale, émotionnelle et physique, relaxation, recherche du « lâcher prise »...) afin de proposer une interprétation scénique confortable, juste et adaptée au public.</p>	<p>Type d'évaluation :</p> <p>Mise en situation professionnelle d'une interprétation de chansons sur scène, suivie d'un entretien avec le jury d'évaluation.</p> <p>Réalisations demandées au candidat :</p> <p>PARTIE I : Au préalable de son interprétation, le candidat réalise un échauffement puis procède à la mise en place scénographique du spectacle</p>	<p>Cr1.1. La préparation du candidat est construite et réalisée avec précision et de façon assurée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail sur la respiration, • Relâchement des muscles de la mâchoire et la langue, • Mise en condition vocale <p>Cr1.2. Le corps est ancré dans le sol, impliqué et souple. Les parties du corps qui ne sont pas en travail ne présentent pas de tension.</p> <p>Cr1.3. La qualité de la préparation mentale et physique se constate dans la manière assurée d'entrer en scène et de démarrer son interprétation.</p>

C2. Elaborer un set scénique présentant une cohérence dans sa forme et son contenu, en s'inspirant de styles divers, en prenant en compte les différents courants musicaux de la chanson et les interprétations d'autres artistes, en s'appuyant sur sa personnalité propre, sa créativité afin d'aboutir à une proposition d'interprétation scénique originale et personnelle.

C3. Utiliser les différentes techniques d'expression et de langage non verbal sur scène (expressions du visage, regard, 4ème mur, mouvement, placement et conscience du corps, gestuelle précise...) afin d'assurer une représentation visuelle et d'écoute optimale qui permet de capter l'attention et de provoquer l'adhésion de l'ensemble du public présent quelles que soient ses caractéristiques (spécificités générationnelles, culturelles, handicap, etc.).

(placements, balance, lumière, accessoires...). Le candidat interprète ensuite un set de plusieurs titres de son choix. Durant sa prestation, il interagit avec le public, ses partenaires, les éléments techniques et utilise diverses techniques d'interprétation scénique.

PARTIE II : Le candidat est interrogé à l'oral sur sa démarche de préparation, d'élaboration du set, sur ses objectifs artistiques et sur la manière dont il a adapté sa prestation aux contraintes techniques et au public.

Conditions de réalisation :

L'évaluation individuelle dure 30 minutes. Elle est réalisée dans une salle de concert équipée en son lumière et backline.

Un.e technicien.ne son et lumière est présent pour l'accueil technique du.e candidat.e et la régie durant l'épreuve.

Afin d'être au plus près des conditions réelles du spectacle, le jury fait aussi office de public.

Conditions de délivrance de la certification :

La certification est obtenue lorsque les critères démontrent l'acquisition des 7 compétences.

Cr2.1. Le set scénique proposé par le candidat tient compte des besoins en son et en lumière et permet le confort sonore de chaque partenaire scénique dans le respect de la réglementation.

Cr2.2. Le choix et le placement des titres l'un par rapport à l'autre est pertinent :

- Premiers titres accrocheurs,
- Variations et enchaînements des tempos correctement gérée,
- Intégration de transitions musicales ou parlées,
- Final marquant et mémorable,

Cr3.1. L'utilisation de la voix, de la musicalité et de la technique au service de l'interprétation est correcte.

Cr3.2. L'attention du public démontre que l'utilisation de techniques d'expression diversifiées permet un engagement physique et une utilisation cohérente de l'espace scénique.

Cr3.3. Le candidat contrôle correctement son trac et ses émotions n'interfèrent pas sur sa prestation et sur son instrument (voix ou autre).

Cr3.4. La prestation est adaptée aux caractéristiques du public (spécificités générationnelles, culturelles, handicap, etc.)

<p>C4. Adapter son jeu scénique à son audience en prenant en compte les réactions du public, en s'appropriant l'œuvre chantée, tout en respectant les émotions à transmettre, sa singularité artistique, les messages à faire passer et en s'adaptant au contexte dans lequel se réalise la prestation afin de maintenir de l'implication émotionnelle du public.</p>		<p>Cr4.1. La prestation instaure une écoute attentive de la part du public ou des réactions (silence, rire, sourire, surprise, émotion...).</p> <p>Cr4.2. Le candidat interagit avec justesse tout au long du set avec le public et fait évoluer sa prestation en fonction de ses réactions.</p>
<p>C5. Dépasser les techniques vocales et autres utilisées (registre, timbre, vibrato, appuis et soutien respiratoires, rythme, texte, articulation...) afin de se permettre d'être totalement libre dans son interprétation scénique.</p>		<p>Cr5. Le candidat est pleinement libéré de l'utilisation de sa voix, de la musicalité et du texte des œuvres interprétées.</p>
<p>C6. Interagir avec les autres artistes lors de sa performance scénique en s'appuyant sur des techniques liées au langage non-verbal (regard, attitude, geste, mouvement...), en prenant en compte les différents tempos, les temps de silence, la prise de la lumière ou le retrait, l'interaction avec le public, en permettant à chaque artiste d'occuper sa place afin de contribuer à l'harmonie et l'énergie d'ensemble garante de la réussite collective de la prestation artistique.</p>		<p>Cr6.1. Le candidat a une attitude d'écoute et d'observation lors des interventions de ses partenaires sur scène.</p> <p>Cr6.2. Le candidat communique avec ses partenaires sur scènes (regards, gestes...)</p> <p>Cr6.3. Le candidat met en valeur ses partenaires sur scène durant la prestation (présentation, regards, mise en lumière...)</p>
<p>C7. Adapter son jeu scénique, en fonction des éléments techniques en termes de qualité du son, de la lumière, ou de tous aléas techniques supposant un ajustement de la prestation afin de ne pas compromettre le rendu artistique.</p>		<p>Cr7. Le candidat ajuste sa prestation en fonction des éléments technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se place correctement dans la lumière • Utilise correctement son micro et ses instruments • Tire parti de tout l'espace du plateau ou de plusieurs éléments de son environnement (accessoire, décors...)